



**Ecole Primaire Yann Arthus-Bertrand**

Place du Général De Gaulle

84 290 CAIRANNE

Tel. 04 90 30 81 54

Mail : [ce.0840683l@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0840683l@ac-aix-marseille.fr)

## **Procès-verbal du Conseil d'Ecole n°3 du 24/06/2019**

### Etaient présents :

Mme KYNAST, directrice, enseignante de CE2-CM1, présidente du Conseil d'école.

Mme GUTTIN-TURC, enseignante de PS-MS

Mme LANVIN, enseignante de MS-GS

Mme BELLION, enseignante de CP

Mme MACK, enseignante de CE1-CE2

Mme BARTHALOIS, enseignante de CM1-CM2

M. DALMAU, TR remplaçant de M.PEGEOT

Mme DE LEEUW, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires

Mme LE CORRE, directrice de l'ALSH

Mme BRULE, représentante des parents d'élèves

Mme CHADIR, représentante des parents d'élèves

Mme BOISSON, représentante des parents d'élèves

Mme BOUGUERAU, représentante des parents d'élèves

Mme BOUDESS, représentante des parents d'élèves

Mme LA PALOMBARA, représentante des parents d'élèves

### Etaient absents, excusés:

M. l'Inspecteur de l'Education Nationale

M. ROSSIN, Maire de Cairanne

M. BOUYER, Délégué Départemental de l'Education Nationale

Mme LABANI, représentante des parents d'élèves

### **Ordre du jour :**

1. Prévisions des effectifs de la rentrée et répartitions
2. Budget pour les commandes de fournitures scolaires
3. Bilans des projets et actions pédagogiques
4. Départ et arrivée d'enseignants dans l'école à la rentrée
5. Présentation des listes de fournitures scolaires pour la rentrée
6. Travaux prévus ou à prévoir
7. Questions diverses

## Administratif

### **Approbation du PV du 2<sup>ème</sup> Conseil d'école**

Le Procès-verbal du Conseil d'école n°2 ayant eu lieu le 05 mars 2019 est soumis à l'approbation du Conseil d'école. La Directrice rappelle que le procès-verbal est consultable par tous les parents sur le site de la commune.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### **Modification de l'ordre du jour**

Dans la mesure où la seule question posée par les parents concerne les services municipaux, la question sera traitée exceptionnellement en début de conseil, afin de permettre à Mme Le Corre d'y répondre.

**Question :** Comment se fait-il que les enfants soient incités à manger vite alors que les horaires de l'école ont été modifiés pour que le temps de repas se passe plus sereinement ?

### **Réponse de Mme Le Corre :**

Suite aux remarques faites par les parents lors du 2<sup>ème</sup> conseil d'école, l'organisation du service de cantine a été modifiée afin de permettre aux enfants de manger dans un climat calme et serein. Une 3<sup>ème</sup> personne a été affectée sur le réfectoire lors du 1<sup>er</sup> service pour aider les enfants de maternelle, qui ne sont pas encore tous autonomes pour manger. Certaines règles ont été mises en place pour rendre le service plus fluide et diminuer le volume sonore, tout en permettant quand même aux enfants d'échanger et de se détendre.

Les parents délégués ont mangé à la cantine le jeudi 20 juin et ils ont pu constater de nettes améliorations dans l'organisation du service.

### **Prévisions des effectifs de la rentrée et répartition**

Les effectifs prévus pour la rentrée 2019 sont à ce jour de 126 élèves. L'effectif est en légère baisse en raison du départ d'une grosse promotion de CM2 (18 élèves) pour le collège.

Petite Section : 13	CE1 : 20
Moyenne Section : 13	CE2 : 16
Grande Section : 19	CM1 : 17
CP : 12	CM2 : 16

La répartition retenue est la suivante :

PS-MS : 26 élèves (13 PS et 13 MS)	CE1-CE2 : 21 élèves (14 CE1 et 7 CE2)
GS : 19 élèves	CE2-CM1 : 20 élèves (9 CE2 et 11 CM1)
CP-CE1 : 18 élèves (12 CP et 6 CE1)	CM1-CM2 : 22 élèves (6 CM1 et 16 CM2)

Mme DE LEEUW demande que les listes soient transmises aux services municipaux en juillet, même si les listes définitives ne seront affichées que le 30 août, jour de pré-rentrée des enseignants.

## **Budget pour les commandes et fournitures scolaires**

Comme l'année précédente, l'enveloppe allouée à l'école pour l'achat des fournitures s'élève à 4000€, soit un budget d'environ 30€ par élève (sachant que 2€ par élève sont utilisés pour le budget direction).

A cela il faut ajouter une enveloppe de 3000€ mise à disposition en début d'année civile pour l'achat de manuels scolaires. Cette année, les maternelles ont pu bénéficier de l'achat de jeux éducatifs pour 1000€. Les 2000€ restants ont permis d'équiper les classes de cycle 2 en manuels de Découverte du Monde conformes aux nouveaux programmes, de compléter les collections de manuels d'Histoire pour les CM et d'acheter plusieurs séries de livres de littérature de jeunesse.

Un budget de près de 500€ a également été alloué pour l'achat d'applications pour les tablettes en Français, en Calcul et en Anglais. Ces applications sont développées spécialement pour les écoles et permettent aussi de travailler hors connexion, ce qui n'est pas le cas pour les applications gratuites que nous utilisons actuellement.

L'équipe enseignante projette, si cette enveloppe est reconduite l'année prochaine, de renouveler les manuels de Français pour les CE1 et CE2. Nous souhaitons également poursuivre l'achat de collections de littérature de jeunesse, puisque les nouveaux programmes du cycle 3 préconisent d'étudier 4 ou 5 œuvres complètes par an en moyenne.

La municipalité annonce que l'enveloppe sera reconduite.

## **Pédagogie**

### **Les projets des classes**

**Carnaval** le vendredi 5 avril : la manifestation a été un succès et le Carmentran fabriqué par les enfants au centre de loisirs a été jugé et brûlé.

Participation aux cérémonies du 8 mai au 18 juin.

**Challenge d'Anglais cycle 2** a eu lieu à Cairanne le vendredi 17 mai. Les enfants du CP au CE2-CM1 ont participé avec enthousiasme à cette journée de jeux en anglais avec 2 classes de Rasteau. La conseillère pédagogique en langues vivantes a particulièrement apprécié le niveau des chants présentés par nos élèves.

**Concert final du projet « Anglais et musique »** le vendredi 24 mai à Cairanne. Les parents sont venus nombreux pour ce concert qui clôture le travail de l'année avec l'intervenant musique de la Copavo. Le projet de l'année prochaine est déjà en préparation.

**Fête de l'école** le samedi 29 juin avec spectacle des enfants le matin et jeux organisés par l'APE l'après-midi. Les jeux de kermesse de l'après-midi seront peut-être annulés en raison de la canicule prévue cette semaine.

L'APE déplore le peu de réservations pour le repas et le peu de parents présents lors des réunions préparatoires. Les membres du bureau se retrouvent souvent seuls aux réunions et ne savent plus de quelle façon communiquer pour que les familles réalisent que la participation de chacun, selon ses possibilités, est indispensable.

La directrice rappelle que l'investissement de toutes les familles dans les activités de l'APE est essentiel à la réalisation des nombreux projets dont bénéficient les enfants à l'école de Cairanne.

Certains parents préféreraient payer l'intégralité du prix des activités ou sorties plutôt que de donner un peu de temps à l'APE, mais cela est inenvisageable car un projet intégralement financé par les familles n'est pas autorisé sur le temps scolaire.

La présidence de l'APE sera vacante à la rentrée et il est impossible de continuer à proposer une offre de projets aussi riche sur le temps scolaire sans financement associatif. Une année blanche est envisagée, ce qui serait regrettable pour les enfants qui seront impactés. L'équipe enseignante en appelle donc aux parents afin que la mobilisation soit forte dès la rentrée.

#### **Classes maternelles (Mmes Guttin-Turc et Lanvin):**

Journée au cirque Grüss le lundi 3 juin. Les enfants ont été très sages et ont bien profité de cette journée riche en découvertes, avec des spectacles de qualité.

#### **Classes de CP et CM (Mmes Bellion et Barthalois) :**

Séjour à Saint-Bonnet dans les Hautes-Alpes du 3 au 7 juin. Le bilan du séjour est très positif : la cohésion du groupe était très bonne, les enfants se sont fait remarquer auprès de tous les intervenants par leur comportement exemplaire et l'intérêt qu'ils portaient aux activités proposées. Les enseignantes remercient les parents accompagnateurs pour leur efficacité et leur bonne humeur !

**Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2** ont bénéficié de l'intervention de l'infirmière scolaire Mme Ficot sur **les dangers des écrans**. Très bonne participation des élèves aux débats proposés. Les différentes interventions de Mme Ficot sur l'année ont été très bénéfiques pour les enfants et seront reconduites sur d'autres thèmes l'année prochaine.

#### **Classe de CE1-CE2 (Mme Mack) :**

Cycle équitation/découverte du cheval au centre équestre de Cairanne les 6 premières semaines de la période 5. Très peu d'écoles ont la chance de pouvoir proposer ce type d'activité sous forme de cycle complet.

L'enseignante déplore d'avoir dû prendre des mesures disciplinaires tellement le comportement de certains élèves était inadapté à l'activité (violence entre élèves, mise en danger). Cela fait des années que l'activité équitation est pratiquée à l'école de Cairanne et c'est la première fois que nous sommes obligés de prendre des mesures d'éviction, ce qui est fort regrettable. Et il

est encore plus regrettable de voir que certains parents remettent en cause l'enseignante quand leur enfant a un comportement inacceptable en collectivité.

**Randonnée roller** sur la voie verte Jonquières-Loriol le vendredi 21 juin pour les élèves du CE2 au CM2. Cette année 2 parcours étaient proposés (4 et 11 km), adaptés au niveau des enfants. Les plus courageux sont même allés jusqu'à Carpentras, parcourant ainsi une quinzaine de kilomètres !

L'année prochaine, nous projetons de mettre en place un **cycle vélo**, qui viendra compléter le travail sur la sécurité routière. Pour cela, nous aurons besoin de parents habilités. Une information sera diffusée à ce sujet dès que nous connaîtrons les dates pour le passage de l'habilitation.

**Rallye « Patrimoine et citoyenneté »** le mardi 2 juillet à Orange pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2. Ce rallye est proposé pour la 1<sup>ère</sup> fois cette année par la circonscription d'Orange. Les enfants effectueront un parcours dans le centre-ville sur les traces des personnages historiques et des symboles républicains.

**L'équipe enseignante remercie l'APE (près de 8000€ d'investissements) et la municipalité (1800€), qui ont co-financé tous ces projets.**

### **Départs et arrivées d'enseignants dans l'école à la rentrée 2019**

M.PEGEOT et Mme MACK, qui étaient nommés à titre provisoire, quittent l'école et sont affectés dans d'autres communes pour la rentrée prochaine.

M.DALMAU est nommé TR rattaché à l'école à titre définitif.

Nous attendons la nomination de enseignants à mi-temps pour la classe de CE1-CE2.

### **Présentation des listes de fournitures scolaires pour la rentrée**

Les listes des fournitures par niveau pour la rentrée 2019 seront affichées au portail et accessibles sur le site internet de la commune.

## **Fonctionnement de l'école**

### **Equipements et Travaux**

Les petits travaux sont réalisés régulièrement par les agents municipaux.

- Les nouvelles chaises pour la classe de Mme BELLION ont été livrées courant mai.
- Un mur va être abattu dans la classe de Mme BELLION afin d'agrandir la classe et d'optimiser l'espace en prévision du cours double.
- Mme BELLION souhaiterait qu'on profite de ces travaux pour renouveler le revêtement du sol de cette petite pièce, qui est très abîmé.

- Un nouvel ordinateur a été acheté pour la classe de CM1-CM2.
- Un abri va être réalisé dans un espace actuellement inutilisé de la cour, pour permettre d'y stocker les vélos des maternelles pour désencombrer le local de sport.
- Un nouveau grand jeu pour la cour sera installé en août. Cela représente un investissement total de plus de 15000€ entre le jeu lui-même et le revêtement de sol.
- Le mobilier des maternelles commence à donner des signes de fatigue. Des devis sont en cours de réalisation pour acheter des nouvelles tables et chaises pour la classe de PS-MS.

La directrice remercie l'équipe enseignante pour son implication au quotidien et son professionnalisme. Nous remercions également les parents délégués et la municipalité, avec lesquels l'école travaille en étroite collaboration. Il est particulièrement appréciable que les relations entre la municipalité, les parents délégués et l'équipe enseignante soient aussi bonnes, chacun faisant le maximum pour que les enfants évoluent dans un climat scolaire serein et propice aux apprentissages.

**La séance est levée à 18h45.**

La Directrice,  
Mme KYNAST

La secrétaire de séance,  
Mme BELLION